



📍 Saint-Quentin-en-Yvelines

DÉPLOYER ET SOUTENIR UNE APPROCHE GLOBALE DE PROMOTION DE LA SANTÉ A L'ECHELLE

Inspiré de la Charte d'Ottawa de 1986, dont un des cinq axes consiste à renforcer l'action communautaire, l'Institut de Promotion de la santé (IPS) de Saint-Quentin-en-Yvelines joue un rôle clé dans le déploiement d'une offre de soins et d'actions en promotion de la santé, en particulier pour les habitant·es les plus éloigné·es des systèmes de santé.

Un service de santé intercommunal conçu comme une pépinière en santé publique

A la fin des années 1990, face au manque d'hôpitaux publics dans l'agglomération et compte tenu d'une volonté politique forte de s'intéresser aux conditions de santé physique et mentale des habitant·es du territoire, un diagnostic santé a été mené afin de faire émerger des priorités d'actions. Dans la continuité de ces observations, l'Institut de promotion de la santé (IPS) est né, poursuivant un double objectif : mettre en place une véritable politique de santé intercommunale sur les communes de l'agglomération, et permettre à des acteur·rices associatifs et hospitaliers, ayant peu de ressources pour se lancer, de bénéficier d'un espace d'expérimentation pour développer leurs actions au plus près des habitant·es et ainsi renforcer l'offre existante. Volontairement situé en plein cœur de l'agglomération, à Trappes, qui recense le plus grand nombre d'habitand·es résidant en quartier prioritaire, 21 structures de soin et de prévention y sont aujourd'hui hébergées, dont récemment la première promotion Yvelinoise des Ambassadeurs en

Santé mentale, porté par la fondation Falret. La majorité de ces structures offre un service in-situ, avec la possibilité de venir consulter des professionnel·les du soin, d'établir un bilan périodique de santé pour les personnes en situation de précarité, d'avoir accès à des consultations vaccinales, psychologiques et sociales, de bénéficier d'un dépistage... Jérémy Ringeval, chargé de mission santé publique et communication à la CA SQY, témoigne : *Beaucoup de services se sont créés à l'IPS, pour ensuite essaimer. C'est le cas par exemple du Lieu Ecoute Jeunes, cofinancé par la CAF et l'agglomération, maintenant présent dans 6 communes, ou encore de la maison des adolescents, initiée à Trappes, qui a ouvert une deuxième antenne à Versailles.* Partant du constat qu'il n'existait pas d'actions à destination des aidant·es à l'échelle de l'agglomération, l'IPS a également créé un groupe de travail dédié avec des représentant·es d'usager·es, des professionnel·les de santé des champs de la gériatrie et du handicap, puis un dispositif "Entr'aidants" itinérant, permettant, au sein des communes, de proposer à des aidant·es des groupes de parole, des ateliers de ressourcement, des financements d'heures d'auxiliaire à domicile...

Offrir des débouchés concrets : une mission d'accueil et d'aller-vers

Avec ses 6 salarié·es, l'IPS propose un accueil généraliste aux habitant·es de l'agglomération, en mettant à disposition brochures, affiches, outils pédagogiques dans le champ social et de la santé. *L'équipe partage une culture commune de la mission d'accueil et le même bagage de formation. Formé·es aux entretiens motivationnels, au renforcement des compétences psychosociales, nous accueillons les habitant·es et savons les réorienter au besoin vers d'autres services ou partenaires*, précise Anne Baekelandt, responsable de l'IPS. Ce dernier se donne également pour mission d'accompagner les professionnel·les et bénévoles du territoire par le biais d'ateliers d'échanges de pratiques, le partage d'outils en lien avec des thématiques transverses telles la prévention des addictions, les premiers secours en santé mentale, la communication Non Violente... Cela permet d'infuser une culture commune autour des missions d'accompagnement sur le territoire et d'amener chacun·e à s'identifier davantage, pour, in fine, mieux orienter les différents publics. Au-delà du volet intra-muros, l'IPS déploie tout un programme d'actions hors les murs, dans un souci d'équité territoriale et pour répondre aux besoins de l'ensemble des communes. *Cela constitue pour nous le préalable de notre démarche intercommunale. Nous organisons des opérations grand public au sein des gares, marchés, vides greniers, emplacements des gens du voyage...* explique Jérémy Ringeval. *Bien que les résultats ne soient pas toujours faciles à mesurer, nous sommes convaincus de la nécessité de faire de la prévention primaire et de la faire bien, et nous souhaitons y associer un débouché, faire en sorte qu'il y ait un impact ensuite pour les personnes*

touchées, une prise en charge si nécessaire et une modification bénéfique de leur comportement en matière de santé. L'IPS a créé également des outils d'animation ou de prévention (ex. photolangage) avec des habitant·es, accessibles aux partenaires du territoire.

Infuser la santé dans toutes les politiques publiques de Saint-Quentin-en-Yvelines

L'IPS porte un Contrat Local de Santé (CLS) à l'échelle intercommunale, ce qui confirme l'inscription et l'ancrage de la santé au sein de la politique de l'agglomération, à l'instar également de son observatoire de santé. Celui-ci met à jour régulièrement des indicateurs autour de la santé, l'éducation, le social, la famille... partagés par l'ARS, l'ORS et la CPAM, et effectue un recensement de l'offre de soin médicosociale présente sur le territoire. Cela leur permet de compléter et nourrir les diagnostics locaux (ABS, CLS...), de mettre en lumière des disparités entre territoires et de dégager des pistes d'actions. *Ces outils sont de véritables aides à la décision pour les communes qui s'en emparent*, explique Anne Baekelandt. La thématique de la santé environnementale, inscrite au sein du CLS, vise par ailleurs à infuser la santé dans toutes les politiques publiques de l'agglomération. *Etant donné que notre service est extérieur, il n'est pas encore pleinement identifié par les autres directions de l'agglomération, alors même qu'il est possible d'être ressources pour de nombreux projets. La transversalité prend du temps. Néanmoins, comme en témoigne le dispositif sport-santé sur ordonnance que porte l'Institut (mise à disposition de locaux par des communes pour mettre en place des lieux de pratiques de proximité), la coopération entre acteur·rices parvient à se construire sur certains axes.*

CONTACT :

- Contacts : Anne Baekelandt, responsable de l'IPS : anne.baekelandt@sqy.fr ; Jérémy Ringeval, chargé de mission santé publique et communication à la CA SQY : jeremy.ringeval@sqy.fr